N° 164

PARLEMENT WALLON

SESSION 2007-2008

COMPTE RENDU
ANALYTIQUE

Séance publique de Commission*

Commission du Budget, des Finances et de l'Équipement

Vendredi 27 juin 2008

*Application de l'art. 17, §5, du Règlement du Parlement wallon

SOMMAIRE

3 OUVERTURE DE LA SÉANCE

3 ORGANISATION DES TRAVAUX
(Orateurs: M. le Président, MM. Wahl, Bayenet, de Lamotte)

4 PRÉFIGURATION DES RÉSULTATS DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS DE LA RÉGION WALLONNE POUR L'ANNÉE 2007 (DOC. 4 -IVa (2007-2008) — N° 1)

4 DÉSIGNATION D'UN CO-RAPPORTEUR

4 ÉCHANGE DE VUES (SUITE)
(Orateurs: M. Daerden, Ministre, M. Wahl, M. le Président)

5 CONFIANCE AUX RAPPORTEURS

5 PROJET DE DÉCRET CONTENANT LE PREMIER FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET DES RECETTES DE LA RÉGION WALLONNE POUR L'ANNÉE BUDGÉTAIRE 2008 (DOC. 5-Va (2006-2007) – N°1)

5 PROJET DE DÉCRET CONTENANT LE PREMIER FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GÉNÉRAL DES DÉPENSES DE LA RÉGION WALLONNE POUR L'ANNÉE BUDGÉTAIRE 2008 (DOC. 5-V bcd (2006-2007) – N° 1)

5 DÉSIGNATION D'UN CO-RAPPORTEUR

5 DISCUSSION GÉNÉRALE (SUITE)
(Orateurs: M. le Président, M. Daerden, Ministre, MM. Wahl, Bayenet)

7 VOTES

7 CONFIANCE AUX RAPPORTEURS

8 LISTE DES INTERVENANTS

9 ABRÉVIATIONS COURANTES

COMMISSION DU BUDGET, DES FINANCES ET DE L'ÉQUIPEMENT

Présidence de M. Dimitri Fourny, Président.

La séance est ouverte à 15 heures 14 minutes.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. le Président. – La séance est ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le Président. – En attendant que nous soyons en nombre, je propose d'examiner le point 2 de l'ordre du jour.

M. Jean-Paul Wahl (MR). – Il est nécessaire de procéder à un vote pour modifier l'ordre du jour.

M. le Président. – Non, ce n'est pas du tout nécessaire. Si vous avez connaissance du moindre article qui démontrerait cet impératif, je m'inclinerais tout de suite, mais ce n'est pas le cas.

M. Jean-Paul Wahl (MR). – Il y a tout de même un minimum de règles à respecter. Cette législature connaît une Majorité très large qui, cependant, ne parvient pas à se réunir en nombre suffisant un vendredi après-midi. Notre discours peut paraître lassant, mais ce cas de figure est récurrent.

Par ailleurs, en tant que Parlementaire, j'ai une certaine ancienneté et un respect des principes. Monsieur le Président, vous êtes un Parlementaire encore assez jeune et vous manquez sans doute de réflexe vis-à-vis de certaines règles qui, certes, ne sont pas écrites, mais sont respectées par tous. Par exemple, la règle voulant que l'on n'interroge pas le Gouvernement sur ses intentions ne figure dans aucun document écrit. Pourtant, cette règle est respectée depuis longue date.

Mardi dernier, en Commission des Affaires générales, nous avons attendu plus d'une demi-heure la présence du Ministre-Président mais aussi du Président de Commission. J'ai demandé que les travaux soient alors reportés, mais on m'a ri au nez.

Je ne comprends pas que la Majorité, aussi large soit-elle, ne parvienne pas à assurer le *quorum* malgré le texte qu'elle a fait voter pour assurer la présence des parlementaires. Ce n'est tout de même pas à l'opposition de s'assurer que nous soyons en nombre.

Monsieur le Président, si vous ne travaillez pas dans le respect des règles, vous allez alimenter les éléments qui vont déjà à l'encontre de l'image de ce Parlement. Je pense que ceux qui manquent de respect envers le Ministre ne sont pas dans l'Opposition, mais dans la Majorité, incapable de réunir sept parlementaires.

Je comprends que M. le Ministre Daerden ait autre chose à faire que d'écouter nos querelles, mais comme je viens de le dire, ce n'est pas nous, l'Opposition, qui lui manquons de respect.

On ne change pas un ordre du jour uniquement pour gagner du temps. Vous avez aussi le devoir, Monsieur le Président, d'assurer les droits de l'Opposition. Sans cela, nous allons vers de dangereuses dérives. Si une Majorité affecte le fonctionnement de notre institution, la suivante le fera un peu plus. En agissant ainsi, vous risquez d'ouvrir la boîte de Pandore. Voulez-vous vraiment être cette majorité qui a créé une jurisprudence au détriment de la minorité ?

Si c'est vraiment ce que vous voulez, allez-y, mais dans ce cas, je ne participerai alors pas aux travaux.

M. Maurice Bayenet (PS). – Je suis également très ennuyé par la situation actuelle. Cela me met en rage. Cependant, M. Ficheroulle est en route et devrait arriver dans les prochaines minutes.

Je suis d'accord avec M. Wahl et je mettrai la pression sur le Bureau pour que soient prises les modalités d'application du décret sanction.

En attendant l'arrivée de M. Ficheroulle, je demande une suspension de séance.

M. Jean-Paul Wahl (MR). – Puisque vous me dites que M. Ficheroulle est sur le point d'arriver, nous pouvons alors continuer nos travaux.

M. le Président. – Les problèmes que nous connaissons aujourd'hui ne sont pas neufs au sein de cette Commission. Il faudrait que certaines personnes assument mieux leurs responsabilités.

M. Michel de Lamotte (cdH). – Je m'associe à l'énervement de M. Bayenet et tiens à remercier M. Wahl d'avoir accepté que nos travaux commencent en attendant l'arrivée de M. Ficheroulle.

PRÉFIGURATION DES RÉSULTATS DE L'EXÉCUTION DES BUDGETS DE LA RÉGION WALLONNE POUR L'ANNÉE 2007 (DOC. 4 -IVa (2007-2008) — N° 1)

DÉSIGNATION D'UN CO-RAPPORTEUR

M. le Président. – M. Gennen étant absent pour des raisons familiales, Mme Tillieux est désigné en qualité de co-Rapporteur pour l'élaboration du Rapport.

ÉCHANGE DE VUES (SUITE)

M. Michel Daerden, Ministre du Budget, des Finances et de l'Équipement. – Pour répondre aux très nombreuses questions techniques qui m'ont été posées, mon Cabinet et moi-même avons rédigé un document d'une dizaine de pages. Celui-ci répond notamment aux nombreuses questions de Mme Cassart-Mailleux.

M. Jean-Paul Wahl (MR). – Il semblerait d'ailleurs que vous ne les ayez pas toutes comprises...

M. Michel Daerden, Ministre du Budget, des Finances et de l'Équipement. – J'ai pu éclaircir certaines de ces questions en contactant directement ses collaborateurs.

M. Jean-Paul Wahl (MR). – Mme Cassart-Mailleux est une Parlementaire de grande qualité et je pense que soit vous n'aviez pas envie de lui répondre, soit elle ne vous avait pas parlé en «Daerdenois».

M. Michel Daerden, Ministre du Budget, des Finances et de l'Équipement. – Il y avait effectivement un certain problème avec ses questions, mais j'ai passé l'âge de la méchanceté.

Dans le document qui va vous être remis et qui sera annexé au Rapport, j'aborde différents sujets dont l'Axe 4 — Recherche et la mesure 1.2, l'Axe 5, la redevance radio-télévision, les droits d'enregistrement et de donations, la vente d'immeubles, les recettes issues de remboursement de traitement et allocations liées aux receveurs, le fonds d'égalisation, les encours, les OCPP, le report de paiement, le thème de l'endettement et, enfin, les questions relatives à la Politique sociale du Ministre Donfut.

À travers mes réponses, j'ai essayé d'être d'une correction totale et d'un respect profond envers le Parlement.

M. Jean-Paul Wahl (MR). – Je remercie M. le Ministre pour sa concision. Cette réponse très courte est sans doute le juste retour au comportement de la Majorité. J'apprécie de plus en plus M. le Ministre et de moins en moins la Majorité.

Je suis persuadé que cette note est très valable, mais j'aimerais tout de même qu'on suspende les travaux quelques instants afin que nous puissions en prendre connaissance.

M. Michel Daerden, Ministre du Budget, des Finances et de l'Équipement. – J'ajoute que je n'ai jamais eu autant de questions techniques pour un budget. La plupart reposaient d'ailleurs sur le compte.

M. le Président. – Je propose de suspendre la séance 10 minutes.

- La séance est suspendue à 15 heures 34 minutes.

- La séance est reprise à 15 heures 59 minutes.

M. le Président. – Je vous propose de reprendre nos travaux. À la lecture de la note transmise par le Ministre, avez-vous des commentaires à formuler?

Personne ne demandant la parole, je déclare la discussion générale close.

CONFIANCE AUX RAPPORTEURS

M. le Président. – La confiance est accordée aux Rapporteurs pour l'élaboration du Rapport.

PROJET DE DÉCRET CONTENANT LE PREMIER FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET DES RECETTES DE LA RÉGION WALLONNE POUR L'ANNÉE BUDGÉTAIRE 2008 (DOC. 5-Va (2006-2007) – N°1)

PROJET DE DÉCRET CONTENANT LE PREMIER FEUILLETON D'AJUSTEMENT DU BUDGET GÉNÉRAL DES DÉPENSES DE LA RÉGION WALLONNE POUR L'ANNÉE BUDGÉTAIRE 2008 (DOC. 5-V bcd (2006-2007) – N° 1)

DÉSIGNATION D'UN CO-RAPPORTEUR

M. le Président. – Mme Tillieux est désignée en qualité de co-Rapporteur pour l'élaboration du Rapport.

DISCUSSION GÉNÉRALE (SUITE)

M. le Président. – Les questions avaient été posées lundi et des réponses avaient été immédiatement communiquées par le Ministre. Avez-vous des commentaires à formuler par rapport à l'ajustement budgétaire?

Je cède dès lors la parole à M. le Ministre.

M. Michel Daerden, Ministre du Budget, des Finances et de l'Équipement. – Une question difficile avait été posée concernant les droits d'enregistrement sur hypothèque. Techniquement, c'est très difficile. Le droit d'enregistrement sur hypothèque est de 1%. Nous nous sommes dits que ce 1% correspond à 16,60% quand on a une opération «à base 6» et 8% quand on a une opération «à base 12,5». Dans la mesure où les ventes se font à raison d'un quart à 6% et trois quarts à 12,5%, on obtient une moyenne pondérée de 10,5%. Par voie de conséquence, il est logique que l'on soit dans une évolution 1/10.

En ce qui concerne les droits de sucession sur l'immeuble familial, en 2006, sur sept mois, nous avons eu 4.544 cas d'application représentant 6 millions d'impact; en 2007, nous avons eu 10.985 cas d'application représentant 14,8 millions d'impact et de janvier à mai 2008, nous avons 4.091 cas d'application représentant déjà 6 millions d'impact.

Quant au nombre d'entreprises, concernées par une réduction à zéro des droits de succession, il y en a eu 7 en 2003; 20 en 2004; 17 en 2005; 55 en 2006, ce qui représente 5,3 millions d'impact;72 en 2007 et 25 entreprises au 26 juin 2008, ce qui représente 12,4 millions d'impact .

Concernant les éco-bonus, j'ai pleinement respecté ce que j'ai dit. Je l'ai fait au mois de juin. Je dois maintenant passer par un marché public pour avoir l'application générale. Ce mois-ci, 25.000 dossiers ont été traités et 8.400 bonus ont été accordés.

Sur la question du financement alternatif, j'ai déjà eu l'occasion de développer ma réponse dans le cadre de l'interpellation de M. Borsus du 9 juin. Je vous propose dès lors de la joindre au Rapport.

M. Borsus avait posé une question en Commission des Affaires sociales et des Affaires intérieures. Il est exact que l'index a été dépassé une deuxième fois au mois d'avril 2008, ce qui entraîne une augmentation des salaires en juin. Il relevait qu'il y aurait dès lors 7 mois à financer. Le coût mensuel étant de 530.000 euros,

nous avons évalué le montant total à 3,7 millions d'euros. Comment va-t-on couvrir cela? Les engagements ayant été échelonnnés, les sommes mentionnées seront suffisantes.

Voilà, j'ai essayé d'être le plus complet et le plus précis possible.

M. le Président. – Un Commissaire souhaite-t-il intervenir?

M. Jean-Paul Wahl (MR). – Je remercie M. le Ministre pour sa réponse. Il me semble que l'on manque d'informations concernant les OIP et plus particulièrement leur impact en 2009 ainsi que sur le Plan Marshall.

Selon moi, cet ajustement devrait tenir compte de certains paramètres. En effet, nous avons le sentiment que vos collègues n'utilisent pas à plein des moyens mis à leur disposition.

Au-delà des effets d'annonce, ces moyens restent sans suite. Pourtant, il existe des besoins criants.

Je pense notamment aux travaux publics. Nous connaissons tous la difficulté de financer les travaux publics. Des moyens complémentaires s'avèrent nécessaires. Il faut donc les chercher quelque part, dès lors que l'on travaille dans le cadre d'un budget.

Quand on constate que l'argent du Plan Marshall n'est pas utilisé à plein, on ne peut manquer de se dire qu'il faudrait mieux répartir les montants.

Nous avons par ailleurs voté la réforme du Fonds des Communes. C'est une vaste escroquerie intellectuelle. On nous vend une mauvaise soupe qui va s'étaler sur 20 ans.

M. Michel Daerden, Ministre du Budget, des Finances et de l'Équipement. – Vous le pensez vraiment?

M. Jean-Paul Wahl (MR). – Selon moi, il fallait le faire beaucoup plus rapidement, afin de permettre une période de transition, et non après quatre ans.

Si je ne conteste pas le travail réalisé, les critères manquent encore de pertinence.

M. Michel Daerden, Ministre du Budget, des Finances et de l'Équipement. – Vous ne croyez donc pas à l'équation de Pagano?

M. Jean-Paul Wahl (MR). – Je ne la comprends pas.... Je ne vais pas refaire ici le débat.

Toutes les Communes disent qu'il faut davantage de moyens. Quand je vois la sous-utilisation qui est faite du Plan Marshall, cela pose question.

Enfin, il y a les «fausses bonnes nouvelles». Le Ministre Antoine est le spécialiste des bons mots et des effets d'annonce. Il promet et accorde de l'argent aux Communes pour différents projets. Toutefois, pour cela, les Communes doivent verser leur part. Comme celles-ci ne disposent pas de moyens suffisants, elles se tournent vers le Fonds des Communes.

Il faut que les Ministres qui n'ont pas la compétence budgétaire arrêtent d'avancer des promesses qui entraînent des dépenses pour les Communes.

Je reviens encore sur le projet UREBA. Dans ma Commune, je n'ai pas adhéré à ce projet.

M. Maurice Bayenet (PS). – M. Miller a, quant à lui, tiré un maximum du Plan UREBA.

M. Jean-Paul Wahl (MR). – Dans une Commune comme la mienne qui est suivie par le CRAC, je ne suis pas en mesure de le faire.

M. Maurice Bayenet (PS). – J'ai ici la liste des projets UREBA. Cela fait 25 ans que l'on pleure pour avoir des moyens pour les bâtiments scolaires. À l'inverse de M. Wahl, je considère que c'est un très bon projet.

M. Jean-Paul Wahl (MR). – Ce que je voulais dire, c'est que vous êtes le Ministre du Budget et que

malgré cela, certains de vos Collègues engagent des finances de la Région wallonne et des finances communales parce que ces dernières n'ont pas l'argent nécessaire pour financer les projets qui leur sont proposés.

Je pense que vous devrez avoir une réflexion à ce sujet.

Je répète enfin ce que je disais à propos du Plan Marshall : des moyens sont sous-utilisés. Il faut dès lors avoir une réflexion sur une meilleure répartition des moyens pour le budget 2009.

M. le Président. – Plus personne ne demandant la parole dans le cadre de la discussion générale, je la déclare close et vous propose de passer au vote.

VOTES

M. le Président. – Le projet de décret contenant le premier feuilleton d'ajustement du budget des recettes de la Région wallonne pour l'année budgétaire 2008 (Doc. 5-V a (2006-2007) – N°1) a été adopté par 7 voix contre 2.

Le projet de décret contenant le premier feuilleton d'ajustement du budget général des dépenses de la Région wallonne pour l'année budgétaire 2008 (Doc. 5-V bcd (2006-2007) – N° 1) a été adopté par 7 voix contre 2.

CONFIANCE AUX RAPPORTEURS

M. le Président. – La confiance est accordée aux Rapporteurs pour l'élaboration du Rapport.

Ceci clôture nos travaux. La séance est levée.

- *La séance est levée à 16 heures 21 minutes.*

LISTE DES INTERVENANTS

M. Maurice Bayenet, PS

M. Michel Daerden, Ministre

M. Michel de Lamotte, cdH

M. Dimitri Fourny, Président

M. Jean-Paul Wahl, MR

ABRÉVIATIONS COURANTES

CRAC	Centre régional d'Aides aux Communes
OCPP	Octroi de crédits et prise de participations
OIP	Organisme d'Intérêt public
UREBA	Utilisation rationnelle de l'Energie dans les Bâtiments